



Le 2ème Régiment Etranger de Parachutistes



à PHILIPPINE



Souvenirs d'un lycéen

Major (H) Alain TOMÉ

Le 2^{ème} R.E.P. à PHILIPPEVILLE

1956 – 1959



Souvenir d'un lycéen

Après les horribles massacres perpétrés par le F.L.N. le 20 août 1955 j'entre comme interne au Lycée Dominique LUCIANI de PHILIPPEVILLE.

De retour d'Indochine le 2^{ème} B.E.P. devient R.E.P. et s'installe fin décembre 1955 à la caserne de France située sur les hauteurs dominant le port et face au lycée.

De certaines salles de classe je pouvais l'apercevoir et je suivais dès janvier 1956 la progression de son aménagement notamment lors de l'installation et de la mise en peinture, au dessus de la porte principale, du grand panneau rectangulaire vert et rouge surmonté du brevet parachutiste. La base arrière prend ses cantonnements au camp PEHAU à JEANNE d'ARC non loin de la plage du même nom et de la piscine qui deviendra un peu plus tard un centre d'entraînement «particulier» auquel on donnera le nom de «BIGEARD VILLE».

Au cours de mes sorties dominicales je me suis lié d'amitiés avec des légionnaires du régiment qui sortaient en quartier libre ou étaient au repos. Nous nous retrouvions sur la place «MARQUÉ» et nous nous promenions en discutant en faisant les «arcades» avec un arrêt au bar de l'hôtel Excelsior, c'était le début des «juke-box» avec les disques de Brassens et de Dalida. Juste en face, le cinéma RIALTO (et le bar du même nom) où nous allions voir quelques films puis nous «rafraîchir». L'été nous allions nous baigner sur les plages de la corniche entre PHILIPPEVILLE et STORA.

J'entretenais, avec eux, une correspondance lorsqu'ils étaient en opération (ce qui pouvait durer plusieurs semaines) cela me permettait d'être tenu, réellement, au courant des événements, autrement que par la presse et de recevoir des photos inédites.

Au lycée, de 58 à 59 un de mes amis, d'un an mon aîné, était Philippe MASSELOT, le fils du Commandant Georges MASSELOT, Commandant en second du 2^{ème} R.E.P. Il faisait sa P.M.E. (Préparation Militaire Élémentaire) tous les jeudis, je me souviens qu'il tirait dans l'arrière cour au M.A.S. 36 calibré en .22 Long Rifle, et ensuite sa P.M.P. (Préparation Militaire Parachutiste), il sautait au camp PEHAU. Derrière le lycée se trouvait une carlingue de JUNKER Ju 52 pour l'entraînement au «rouler bouler».

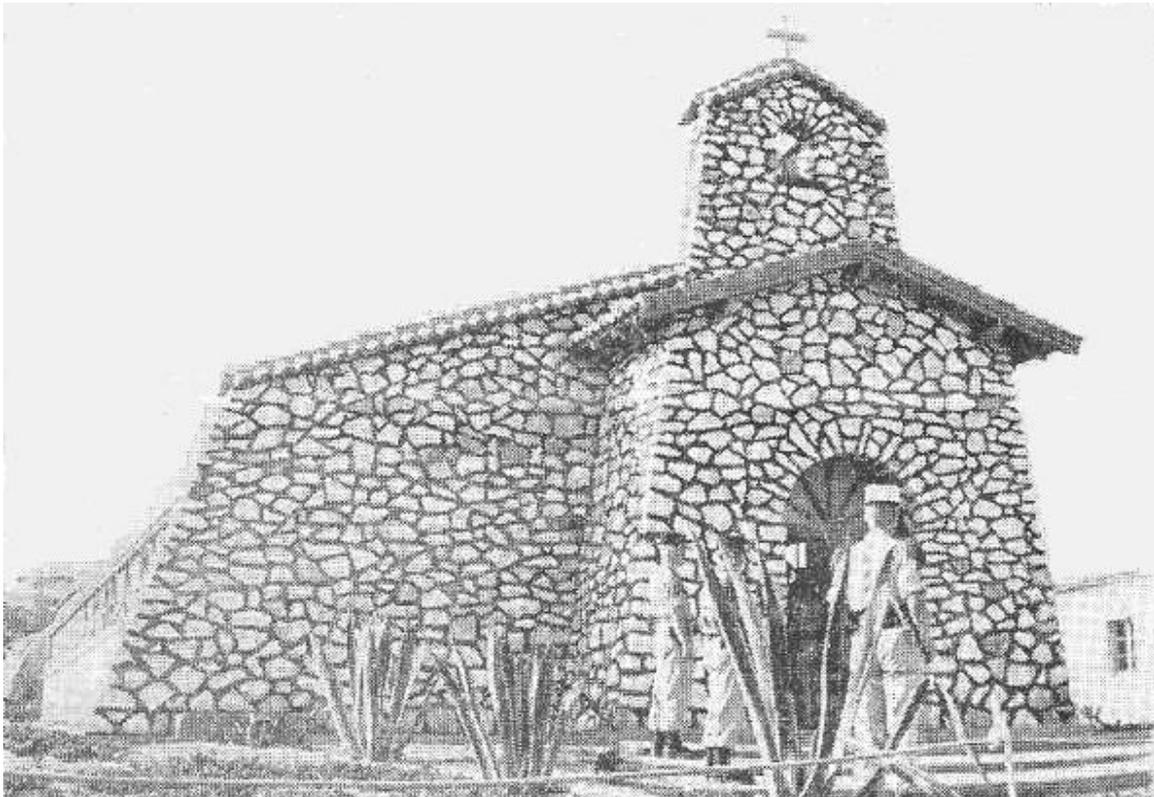
Philippe a été tué le 15 juillet 1960 au djebel Chéria au cours d'une opération à laquelle il avait voulu participer avec le 18^{ème} R.C.P. dont son Père avait pris le commandement. Lors de la première messe anniversaire de sa mort le 15 juillet 1961, en l'église Saint Cœur de Marie, son Père était détenu à la prison de CLAIRVAUX car il était de ceux qui n'avaient pas voulu renier la parole donnée.



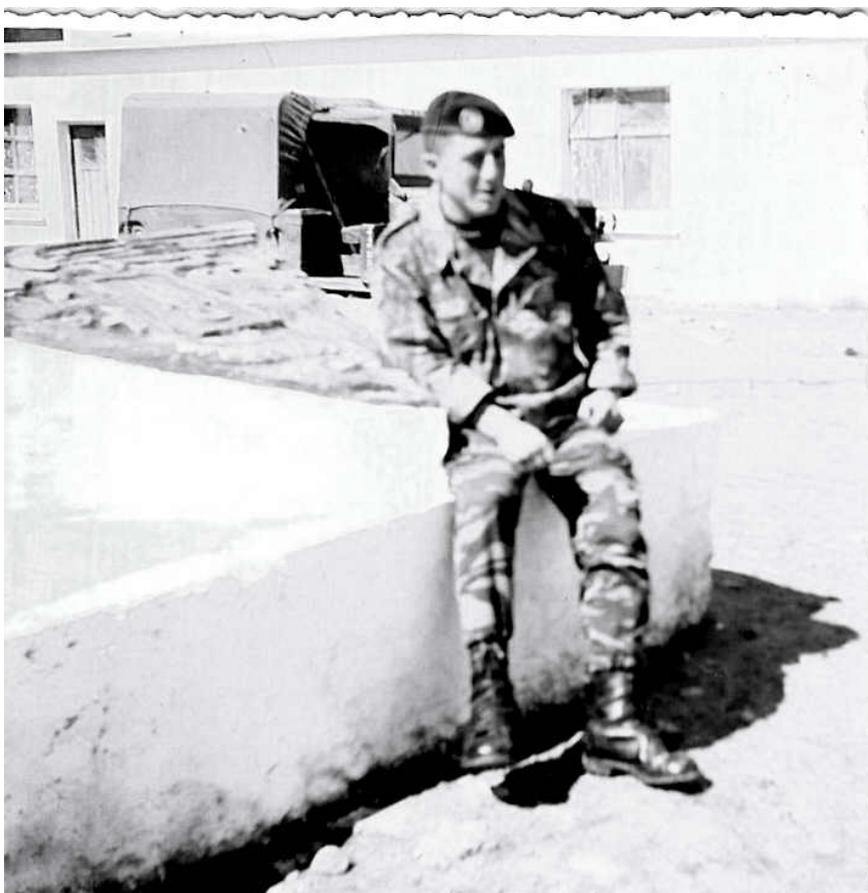
Philippe

MASSELOT

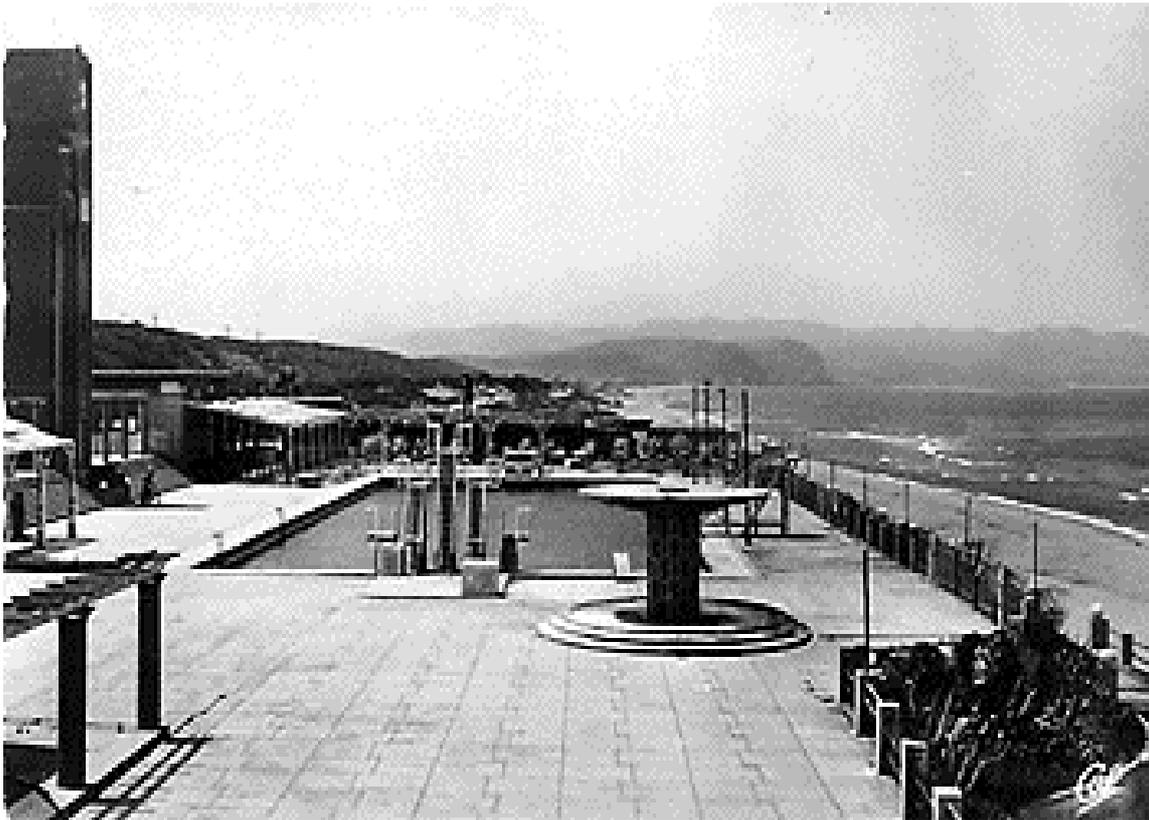
«Je ne souhaite qu'une chose : la mort au champ d'honneur, car j'aime trop l'Algérie pour la quitter.»



La chapelle du 2^{ème} R.E.P. au camp PEHAU, construite par les légionnaires eux mêmes au centre de la place du camp en bordure des bâtiments des services administratifs. Elle domine JEANNE D'ARC.



L'insigne du régiment à l'entrée du camp PEHAU.



La plage de JEANNE D'ARC et sa piscine.



Carte postale ancienne : la caserne de France à l'époque des Zouaves.



Carte postale ancienne : la place Marqué et en haut la caserne de France.



La place Marqué et son kiosque, l'hôtel restaurant «Excelsior» et sur la droite les arcades de part et d'autre de la rue Nationale et le cinéma Rialto.



Les deux frères en quartier libre. Tenue d'été.



Les deux frères au bivouac en opération.



Le point, derrière un GMC CCKW 353 à caisse blindée et équipé d'une mitrailleuse .50 M2 HB montée sur affût circulaire M 36.



**La pause casse croûte à bord d'un SIMCA F 594 WML.
Armement : Car. US M1, FM 24/29, PM MAT 49, FR MAS 36/51.**



**Le pot sous la tente popote.
A noter le panachage des tenues T.A.P. kaki et camouflée.**



Le pot sous un autre angle.



Et par Saint Antoine ...



Les deux frères lors d'un instant de détente au foyer du légionnaire.



En opération, rencontre de nuit avec un élément de la 13^{ème} D.B.L.E. ou du 5^{ème} R.E.I. ?



Opération à l'orangerie, secteur de BÔNE, les légionnaires progressent sous la protection d'un Cadillac M 24 «CHAFFEE» d'une unité blindée de la 2^{ème} Division d'Infanterie Marocaine.



Coupure de route par les H.L.L., on s'emploie à réparer sous la protection d'un canon de 106 mm sans recul M 40.



**Progression en tout terrain d'une Jeep M 201 armée d'une mitrailleuse AA 52 sur son support type AFN.
A noter la jante endommagée de la roue arrière gauche.**



Grenadier voltigeur progressant dans un oued avec son fusil lance grenade MAS 36/51 armé d'une grenade anti personnel de 34 mm modèle 52.

(Cette photo figure dans l'excellent ouvrage de Monsieur Jean HUON :

Les fusils Français à verrou, aux éditions Crépin-Leblond, mars 2006.)



Eclaireur armé du PM MAT 49, de deux grenades DF US MKII et d'une OF modèle 37. A noter l'emplacement de l'appareil à garnir les chargeurs engagé dans la bretelle de suspension et les supports de grenades MK II en lanière de cuir fixés au ceinturon.

(Cette photo figure dans l'excellent ouvrage de Monsieur Jean HUON :

Les pistolets mitrailleurs Français, aux éditions Crépin-Leblond, juin 2007.)



Un FM AA 52 en appui feu.



Dans les gorges ? La pièce FM AA 52.



Sur un terrain douteux, le chef de bord guide le conducteur d'un DODGE WC 52 à treuil. Il est armé d'un PA 1911 A1 et d'une carabine US M1 A1. (Cette photo figure dans l'excellent ouvrage de Monsieur Jean HUON : L'U.S. M1, aux éditions Crépin-Leblond, mai 2004).



Sur le terrain, plein d'essence d'un DODGE 4X4 WC 52. A noter le port des «pataugas» et la combinaison du mécanicien dépanneur.



Jun 1958 à CONSTANTINE, le Capitaine BOURGIN à la tête de sa Compagnie Portée. Le porte fanion est armé d'un MAS 36 CR 39.

(Cette photo figure dans l'excellent ouvrage de Monsieur Jean HUON : Les fusils Français à verrou, aux éditions Crépin-Leblond, mars 2006).



Tous sont armés de la carabine US M1 A1 et portent au ceinturon le poignard US M3.



**La baraque à beignets et à glaces sur la place Marqué.
Tenue d'hiver.**



**Le jardin sur la place Marqué.
Tenue d'été (avant 19h.).**



Rassemblement au retour d'opération.

(Cette photo figure dans l'excellent ouvrage de Monsieur Jean HUON :
Les fusils Français à verrou, aux éditions Crépin-Leblond, mars 2006).



Balisage «ventilateur» (hélicoptère) à l'aide d'une grenade fumigène modèle 56.

Un des deux frères armé d'une carabine US M1 A1.

(Cette photo figure dans l'excellent ouvrage de Monsieur Jean HUON :
L'U.S. M1, aux éditions Crépin-Leblond, mai 2004).



**Février 1958 : héliportage en petite Kabylie (sur les hauteurs de BESSOMBOURG, presque île de COLLO).
Un SIKORSKI S.55 (H 19) dépose un groupe dans la neige.**



Evacuation sanitaire d'un blessé à bord d'un SIKORSKI S.55 (H 19)



**1959 : héliportage de la section mortier lourd. Un VERTOL H 21 «banane volante»
dépose un mortier de 120 mm modèle 51.
Opération «Pierres Précieuses» secteur de l'oued Zhour au sud ouest de Bessombourg.**



**En opération, moment de répit autour du feu. A noter en haut à droite
le MAS 36 CR 39.**

Le 1^{er} mars 1959, au cours d'une opération dans le secteur de SOUK AHRAS, en début d'après midi le Capitaine (poète) **Pierre Eugène BOURGIN** tombe, frappé d'une balle en plein coeur.

Ses obsèques ont lieu le 3 mars en même temps que les légionnaires tués au combat avec lui. Le Colonel LEFORT dépose sur son cercueil la croix d'Officier de la Légion d'Honneur et la croix de la valeur militaire avec palme et, lors de son éloge, lui dédie les 45 fells abattus ainsi que l'armement récupéré au cours de ces deux derniers jours.



Cimetière de GUELMA le 3 mars 1959 lors des obsèques du Capitaine BOURGIN et de ses hommes. A noter la manière différente de présenter les armes au P.M. entre «la régulière» et la Légion.



Le Colonel LEFORT prononçant l'éloge funèbre du Capitaine BOURGIN.



Le Lieutenant DORR prononçant l'éloge funèbre d'un des légionnaires.
(Cette photo figure dans l'excellent ouvrage de Monsieur Jean HUON :
Les fusils Français à verrou, aux éditions Crepin-Leblond, mars 2006)



Remise de décoration à l'un des légionnaires par le Colonel LEFORT.



Ils rejoignent leurs dernières demeures.



L'Adieu, en présence du Lieutenant DORR.



Les armes récupérées suite à l'opération d'envergure du mois de mars 1959 dans la région de SOUK AHRAS

36 fusils Enfield N° 1 MK III et Mauser K 98, 3 fusils mitrailleurs BREN MK II, 3 pistolets mitrailleurs dont un Erma MP 40 et de nombreuses munitions.



Différentes cartes de vœux du régiment (1957-59).

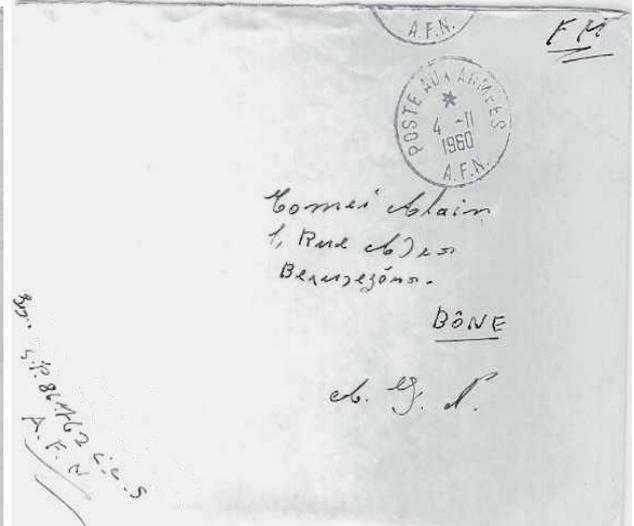
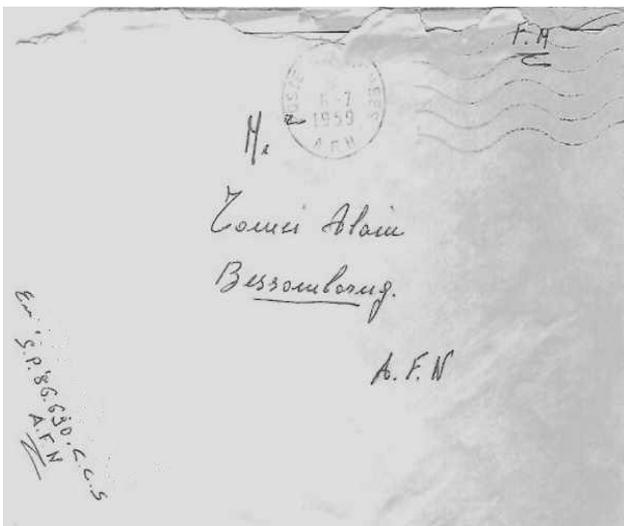


Plan de situation

1: JEANNE D'ARC, le camp PEHAU et le terrain d'aviation.

2: BESSOMBOURG, capital du liège, mon village natal, classé en zone interdite après le 20 août 1955. Y stationneront successivement des éléments du 15^{ème} R.T.S., du 1^{er} R.I.C. puis du 43^{ème} B.I.C. qui deviendra 43^{ème} R.I.C. peu de temps après.

C'est dans cette magnifique forêt de chênes liège, de plus de 25 000 hectares, truffée de cavernes, de grottes et d'anciennes mines de fer, qu'opéra le 2^{ème} R.E.P. de juin à juillet 1957, en février 1958 puis en 1959 lors des opérations «Pierres Précieuses».

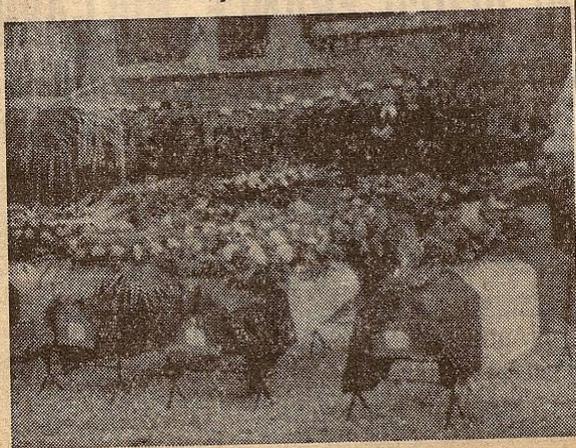


Une partie des différentes correspondances que m'adressaient mes amis suivant leurs lieux de stationnement (par S.P. : Secteur Postal).

- S.P. 86 410 C.C.S. Service Auto.
- S.P. 86 690 C.C.S.
- S.P. 86 762 C.C.S.
- S.P. 87 581 C.C.R./S.S.B.A.

PHILIPPEVILLE

EN PRESENCE DU GENERAL MAUREL
INSPECTEUR GENERAL DE LA LEGION ETRANGERE
**D'émouvantes et imposantes obsèques
ont été faites aux dix légionnaires
tués près de Batna**



Devant les cercueils rassemblés à l'intérieur du cimetière, les aumôniers catholique et protestant célèbrent l'office funèbre.

Matinée de deuil, hier à Philippeville, où avaient lieu en présence d'une foule immense et recueillie, les obsèques des dix légionnaires, un sous-officier, un caporal et huit soldats, du 2^e Régiment Etranger de Parachutistes tombés près de Batna, lors d'un récent combat.

A 10 h. précises, la levée des corps avait lieu à l'Hôpital militaire de Philippeville, et quelques minutes plus tard, le cortège funèbre, composé de cinq Dodge et suivi de très nombreuses voitures, gagna le cimetière où devaient se dérouler les cérémonies religieuses.

Les personnalités

Portés à bras d'hommes, les dix cercueils, drapés de tricolore, étaient placés dans l'entrée du cimetière, sous l'« Immortalité ». De chaque côté, et les encadrant, des sections de la Légion, en grande tenue et en impeccable et impressionnante formation, la mitrailleuse au poing, montaient la garde, tandis que la musique de la 25^e Division parachutiste, saluait du roulement des tambours tendus de crêpe, l'arrivée de chaque cercueil.

Leur faisant face, on notait MM. le général Maurel, inspecteur général de la Légion étrangère, qui avait effectué spécialement le déplacement à Philippeville afin d'assister aux obsèques, le sous-préfet Francis Laborde, colonel Romain-Destosses, commandant le secteur et le 16^e Régiment d'Infanterie de Marine, lieutenant-colonel Vivet, adjoint, commandant Cabro, commandant provisoirement le 2^e R.E.P. en l'absence du colonel Darmussy, commandant Depont, commandant le quartier urbain opérationnel, Cros, commissaire divisionnaire Botquet, commandant la Compagnie de C.R.S. 212, Mignemil, commandant des gardiens de la paix de la Police d'Etat, ainsi que de très nombreux officiers sous-officiers et soldats du 2^e R.E.P. et des régiments stationnés dans le secteur.

Les présidents des groupements et

associations patriotiques étaient également présents et l'on reconnaissait MM. Benavente, président des officiers de réserve de l'arrondissement de Philippeville, Garnier, président du Souvenir français et représentant les « Médailleurs militaires », Petyx, président de l'Association de la Légion d'honneur, Lavoute, président de l'Amicale des Anciens marins, Miles Benedetti et Rossi, présidente et vice-présidente de la Croix-Rouge française.

La cérémonie

Quand l'assistance eut pris place face aux cercueils, l'office funèbre fut prononcé par les aumôniers catholique Courtols, de la 25^e D.P. et protestant Gounelle.

Dans le silence absolu, la prière des morts était récitée et, après avoir demandé à Dieu d'accueillir en son sein, et pour l'Eternité, ceux de ses enfants qui venaient à lui de aujourd'hui, les aumôniers devaient appeler la bénédiction du Tout Puissant sur les défunts.

C'était ensuite l'adieu de l'Armée, l'adieu du régiment de ce 2^e R.E.P. dont la vaillance, la bravoure et le courage au combat ont fait et continuent de faire l'admiration de tous.

Tour à tour, les quatre commandants de compagnies auxquelles appartenaient les dix disparus devaient faire leur éloge et les assurer que leur sacrifice ne serait pas vain.

Puis, le général Maurel, profondément ému, déposait sur chaque cercueil la Médaille militaire et la Croix de la Valeur militaire avec citation à l'ordre de l'Armée.

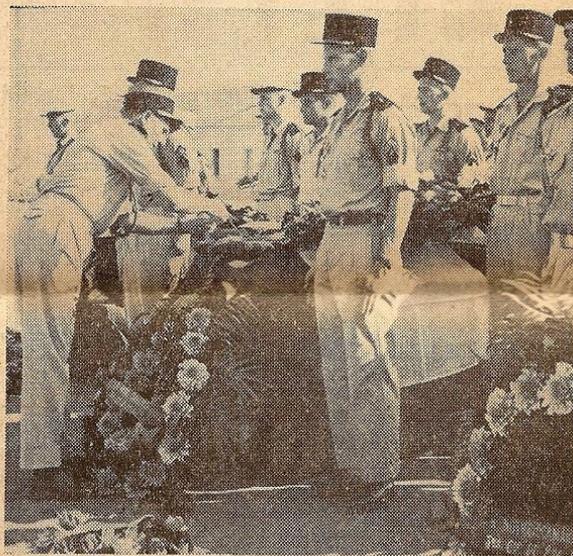
Il est 11 h. 15. La cérémonie est terminée. Lentement, la foule quitte le cimetière après avoir adressé une dernière pensée à ces héros.

A notre tour, nous nous inclinons devant la mémoire de ces dix légionnaires et adressons à leurs familles, si cruellement éprouvées, l'expression de notre profonde sympathie et nos condoléances les plus sincères.

Robert MANDINE.

PHILIPPEVILLE

Au camp Pehau, à Jeanne d'Arc, en présence du colonel Chenel
et des autorités civiles et militaires
**ÉMOUVANTES OBSÈQUES DU SERGENT LASZLO TOMA
DU CAPORAL PIETRO LAI, ET DU LEGIONNAIRE FRANZT EISELE
TOUS DU 2^{me} R. E. P. MORTS AU COMBAT**



Le colonel Chenel, commandant le 2^{me} Régiment Etranger de Parachutistes, qui vient de déposer sur les cercueils du caporal Lai et du légionnaire Eisele, la Médaille militaire et la Croix de la Valeur militaire, épingle sur le coussin se trouvant sur le cercueil du sergent Toma, la Croix de chevalier de la Légion d'honneur méritée par ce brave.

(Photo 2^{me} R.E.P.)

Il y a moins d'une semaine nous relations, à cette même place, les obsèques du légionnaire Karl Roth, tué au cours d'un accrochage dans la région d'El-Milla.

Nous ne pensions pas alors que la cérémonie funèbre qui s'était déroulée en cette triste circonstance serait très vite répétée.

Et pourtant, hélas, c'est bien la même cérémonie, aussi émouvante que s'est déroulée hier matin à 8 h. à Jeanne-d'Arc sur la place d'honneur du camp Pehau, place arrière du 2^e Régiment étranger de parachutistes.

Tous les officiers, sous-officiers et légionnaires présents à la base étaient là, réunis auprès de leur chef le lieutenant-colonel Chenel et face aux cercueils renfermant les restes de trois de leurs camarades, le sergent Laszlo Toma, le caporal Pietro Lai et le deuxième classe Franzt Eisele, morts au combat.

On notait également de nombreuses personnalités civiles et militaires de Philippeville, ainsi que des délégations des différentes unités stationnées dans la région.

Dans la petite chapelle du camp que les légionnaires ont construit eux-mêmes, l'office devait être célébré par les aumôniers catholiques et protestants du secteur.

Puis, devant les cercueils drapés de tricolore qu'encadrait une garde d'honneur figée dans un impeccable garde-à-vous, le capitaine Jais, com-

mandant la Compagnie du sergent Toma et du caporal Lai, et le lieutenant Bourgouin, commandant la Compagnie du légionnaire Eisele, devaient prononcer l'éloge funèbre des trois soldats, exaltant leur courage, leur bravoure, leur témérité devant le danger et le noble esprit de sacrifice qui les animait.

Remise de décorations

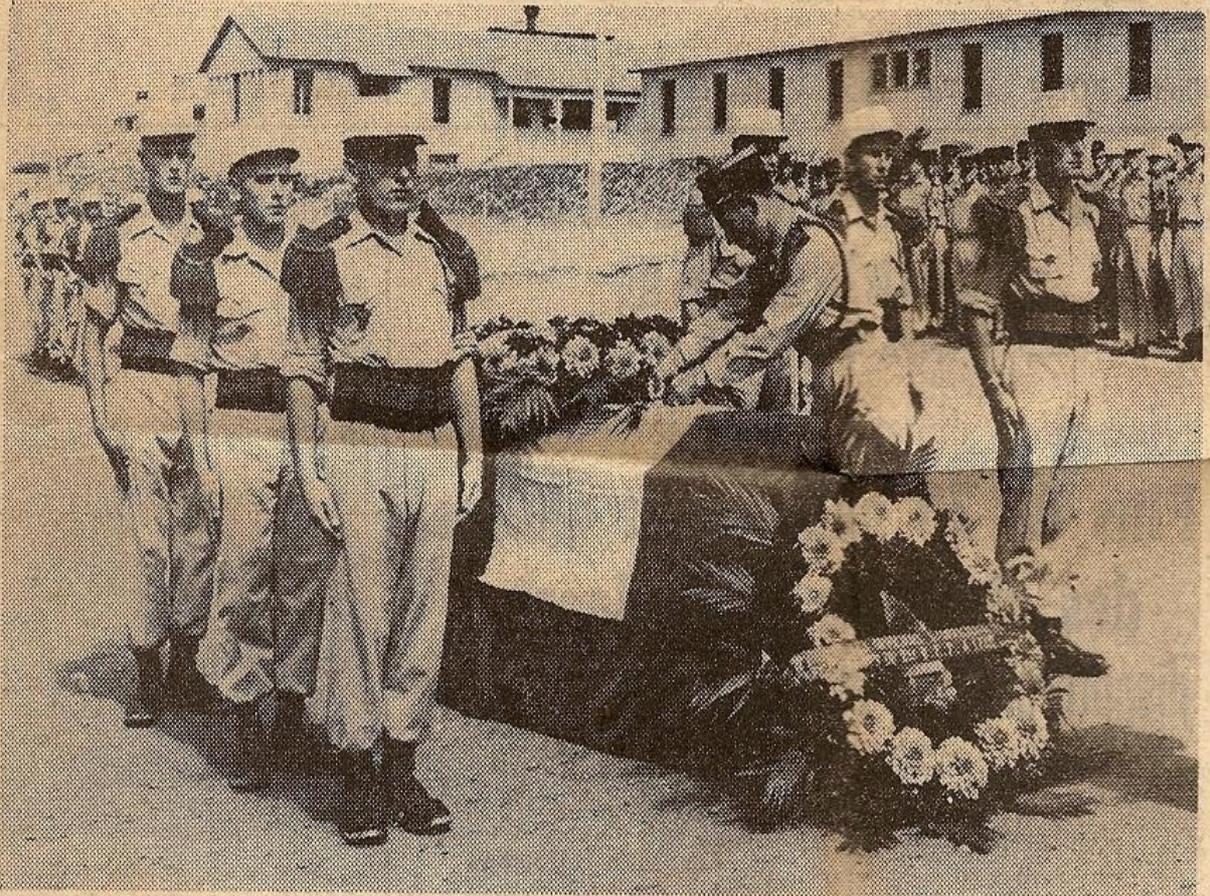
Le lieutenant-colonel Chenel devait déposer ensuite sur le cercueil du sergent Toma, la croix de chevalier de la Légion d'honneur et la Croix de la Valeur militaire, et sur ceux du caporal Lai et du 2^e classe Eisele, la Médaille militaire et la Croix de la Valeur militaire avec palmes.

En cette douloureuse circonstance et en nous inclinant devant la mémoire de ces trois braves nous adressons à leurs familles si cruellement éprouvées ainsi qu'au glorieux 2^e R.E.P. nos condoléances les plus sincères.

Robert MANDINE.

PHILIPPEVILLE

EMOUVANTES OBSEQUES AU CAMP PEHAU A JEANNE D'ARC DU LEGIONNAIRE KARL ROTH



Le Chef de Bataillon Colin dépose sur le cercueil du légionnaire Karl Roth la Médaille militaire et la Croix de la Valeur militaire. (Photo 2^{me} R.E.P.).

Le 1^{er} août 1961, dans la région d'El-Milia une patrouille du 2^{me} R.E.P. accrochait une bande rebelle. Au cours du combat qui suivit, le légionnaire Karl Roth de la C.A. était mortellement blessé.

Son corps était alors transporté à Jeanne d'Arc, au camp Péhau où ses obsèques étaient célébrées en présence du chef de bataillon Colin, commandant en second le 2^{me} R.E.P., du chef de bataillon Dufresne, sous-chef d'Etat-Major de la 3^{me} B.R.G. et des officiers, sous-officiers et légionnaires du 2^{me} Régiment Etranger de Parachutistes, présents à la base arrière.

Dans la chapelle du camp, l'office funèbre était célébré par M. l'aumô-

nier catholique de la 13^{me} Demi-brigade de Légion étrangère,

Une cérémonie devait ensuite avoir lieu au cours de laquelle un dernier adieu était adressé au disparu.

Puis le chef de bataillon Colin déposait sur le cercueil de Karl Roth la Médaille militaire et la Croix de la valeur militaire.

En cette douloureuse circonstance nous nous inclinons devant la mémoire de ce brave, et adressons à ses parents, ainsi qu'à la grande famille légionnaire, si souvent et si cruellement éprouvée, l'expression de nos très vives et très sincères condoléances.

ROBERT MANDINE

EMOUVANTES OBSEQUES DE L'ADJUDANT SIMEONI AFRO

Mardi matin, à 9 h. 30, ont eu lieu à Philippeville, en présence d'une foule nombreuse et des autorités civiles et militaires, les obsèques de l'adjudant Siméoni Afro, de la 53^{me} Batterie géographique autonome, ancien sous-officier du 2^{me} Régiment étranger de parachutistes, décédé des suites de maladie contracté en service.

A l'église Saint-Cœur-de-Marie, M. l'Aumônier militaire du Corps d'armée de Constantine, donna l'absoute et récita la prière des morts.

Puis, le long convoi funèbre se dirigea vers le cimetière où une émouvante cérémonie devait se dérouler.

Après la sonnerie aux morts et la minute de silence, et tandis qu'une section du 2^{me} R.E.P. en grande tenue présentait les armes, un dernier adieu, celui de l'Armée, allait être adressé à l'adjudant Siméoni par le lieutenant Jean-Claude Dorr, du 2^{me} R.E.P., qui s'exprima en ces termes :

Allocution du lieutenant Dorr

« Adjudant Afro Siméoni, il y a plus de douze ans, le 12 juillet 1947, vous vous engagez pour servir sous la grenade à sept flammes. Aujourd'hui, le 2^{me} R.E.P. vient, au nom de la Légion étrangère, vous dire un dernier adieu. Tous se souviendront encore longtemps de vous et des services que vous avez rendus dans leurs rangs.

« Durant vos deux séjours en Extrême-Orient, de 1947 à 1951, puis de 1952 à 1955, vos qualités de soldat et de chef se firent jour. Ayant gravi

rapidement tous les échelons, vous aviez été nommé sergent-chef en 1954. Peu après, avec le Régiment, vous partiez sur Tébessa.

« En 1958, après plus de dix ans de Légion, vous vous orientez vers les services géographiques de l'armée et quittez le 2^{me} R.E.P. pour servir à la 53^{me} Batterie géographique à Oran. Avant votre départ, vous aviez ici fondé un foyer.

« Etant resté légionnaire de cœur et d'esprit, vous saviez quand vous retrouviez vos camarades évoquer avec eux ces souvenirs qui font que le fanion vert et rouge flotte toujours dans les pensées de ceux qui l'ont connu et servi.

« Vous auriez assurément préféré, si le choix vous avez été permis, une mort de légionnaire et de soldat à celle qui vient de vous arracher à 32 ans à l'affection de votre jeune femme et des vôtres. C'est avec affliction que nous venons mêler notre peine à la leur, si grande.

« Puisse notre présence et l'assurance que votre souvenir restera toujours parmi nous, aider les vôtres à supporter ce grand malheur.

« Siméoni, vos camarades, le 2^{me} R.E.P. vous disent au revoir.

« Recevez, Madame, au nom de ses chefs et de ses camarades, nos condoléances émues et attristées.

★ ★ ★

A notre tour, nous nous inclinons devant la mémoire du défunt et adressons à Mme Vve Siméoni Christiane, à son fils Patrick, ainsi qu'à toutes les familles si cruellement éprouvées par ce deuil, l'expression de nos plus vives condoléances.



PHILIPPEVILLE



BÔNE

A tous mes amis du 2^{ème} R.E.P. dont certains ont donné leur vie pour défendre cette terre Française d'Algérie.

**A tous ceux qui sont devenus Français, non par le sang reçu, mais par le sang versé,
et à tous ceux qui viendront rechercher à la Légion, l'HONNEUR en échange de la VIE.**

Les photos et les documents qui illustrent ce récit m'ont été offerts par mes amis du 2^{ème} R.E.P. à l'époque des faits mentionnés.

Certains évènements ne peuvent être datés avec précision.

Pour le respect de l'anonymat Légion, leurs noms ne sont pas cités et l'utilisation de ces clichés reste confidentielle sans autorisation de l'auteur.



Major (H) Alain TOMEÏ